

Reçu le :	
Réservé au service :	
Code Famille :	
Saisi le :	
TP : PH :	

2018-2019

## DOSSIER UNIQUE

### INSCRIPTIONS A LA RESTAURATION ET AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES

**A envoyer par voie postale :**

Ville de Villeurbanne  
Service Relation aux Familles  
BP 81319  
69609 Villeurbanne Cedex

**A déposer :**

Kiosque info démarches  
Espace familles  
52 rue Racine  
69100 Villeurbanne

*Attention : un délai de 2 semaines est à respecter entre la réception du dossier et l'accueil de l'enfant*

### INSCRIPTION DE L'ENFANT

*(un dossier par enfant)*

**NOM DE L'ECOLE :** .....

MATERNELLE       ELEMENTAIRE

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Niveau de classe 2018-2019: .....

### Responsables du foyer de l'enfant

**Situation familiale :**

Marié(e)    Pacsé(e)    Vie maritale    Divorcé(e)    Séparé(e)    Veuf (ve)    Célibataire

**Responsable 1 du foyer :**

Mère    Père    Autre

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

.....

Ville.....

Tél. fixe .....

Tel mobile.....

Adresse mail : .....

Profession .....

Nom employeur.....

Tél. travail.....

**Responsable 2 du foyer :**

Mère    Père    Autre

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

.....

Ville.....

Tél. fixe .....

Tel mobile.....

Adresse mail : .....

Profession .....

Nom employeur.....

Tél. travail.....

N° allocataire CAF : ..... Quotient CAF : .....

J'autorise la Ville de Villeurbanne à consulter directement les éléments de mon dossier d'allocations familiales nécessaires à la constitution du dossier de mon enfant, sur CAFPRO, site internet de la Caisse d'Allocations Familiales.

*Si vous ne souhaitez pas autoriser cette consultation, merci d'adresser un courrier le précisant, avec ce dossier.*

## Inscription au restaurant scolaire

Cocher les jours souhaités : Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Si vous le souhaitez, merci d'indiquer un ordre de priorité de 1 à 4 pour faciliter la prise en compte de vos besoins :  
Lundi ..... Mardi..... Jeudi..... Vendredi.....

**Choix d'un menu :** *ne cocher qu'une seule case.*

Menu «STANDARD »   
Menu « SANS PORC »   
Menu « SANS VIANDE »

Ces choix sont valables pour toute l'année. Ils serviront de base pour la facturation.

**Votre enfant présente-t-il une allergie alimentaire** : Oui  Non

Si oui, préciser l'allergie : .....

**⚠** *Toute allergie alimentaire doit obligatoirement être signalée à la direction de l'éducation. L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après avis médical, puis validation de l'accueil de l'enfant par la direction de l'éducation. Pour les enfants dont l'allergie alimentaire sera vérifiée, le panier repas fourni par les parents est la seule modalité d'accueil possible, quelle que soit l'allergie de l'enfant.*

Pour connaître les tarifs, se référer à la grille tarifaire en fonction de votre quotient CAF disponible sur : [www.villeurbanne.fr/alae](http://www.villeurbanne.fr/alae)

## Inscription à l'accueil périscolaire du soir

Chaque enfant a droit à **un temps périscolaire du soir gratuit par semaine** jusqu'à 17h05 ou 18h, selon le souhait des familles (à condition de bien cocher la case du jour et horaire choisis ci-dessous).

**Merci donc de cocher les jours d'inscription souhaités : Ne cocher qu'une seule case par jour.**

Ces choix sont valables pour toute l'année.

LUNDI	
<input type="checkbox"/> pas d'accueil périscolaire, sortie à 15h50	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 17h05 (T1)	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 18h00 (T1+T2)	

MARDI	
<input type="checkbox"/> pas d'accueil périscolaire, sortie à 15h50	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 17h05 (T1)	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 18h00 (T1+T2)	

JEUDI	
<input type="checkbox"/> pas d'accueil périscolaire, sortie à 15h50	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 17h05 (T1)	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 18h00 (T1+T2)	

VENDREDI	
<input type="checkbox"/> pas d'accueil périscolaire, sortie à 15h50	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 17h05 (T1)	
<input type="checkbox"/> accueil périscolaire, sortie à 18h00 (T1+T2)	

*En résumé :*

- Si un seul jour est coché, jusqu'à 17h05 ou 18h00 : aucune participation ne sera facturée.
- Si plus d'un jour est coché : un jour ne sera pas facturé et les autres le seront.

Pour connaître les tarifs en fonction de votre quotient CAF et des horaires choisis, un simulateur est disponible sur : [www.villeurbanne.fr/alae](http://www.villeurbanne.fr/alae)

## Inscription à l'accueil du mercredi 11h50-12h45

Oui  Non  *Cet accueil est gratuit.*

## Mode de règlement pour la restauration et le périscolaire

Afin de faciliter vos démarches, la direction de l'éducation vous propose de régler vos factures par **prélèvement automatique**. Etes-vous intéressé par ce moyen de paiement ? Oui  Non

Si OUI, fournir un relevé d'identité bancaire et une autorisation de prélèvement.

*Si vous avez opté pour ce mode de règlement l'année scolaire précédente et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé, vous n'avez pas besoin de fournir à nouveau ces 2 documents.*

## Autorisation de publication de l'image de votre enfant

J'autorise gracieusement la publication d'images et vidéos de mon enfant dans la presse locale et nationale et sur les supports de communication de la Mairie (journal municipal, site Internet de la Ville, films, affiches, expositions...).

La ville s'engage à ne pas en faire d'usage commercial.

OU

Je n'autorise pas la publication d'images et vidéos de mon enfant.

## Abonnement à la newsletter « Ecole Infos »

Je souhaite être informé de l'actualité du périscolaire à Villeurbanne, recevoir la newsletter électronique « Ecoles Infos » et être tenu informé de l'actualité des écoles et informations ponctuelles (ex : organisation en cas de grève...)

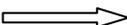
Mail : .....

## Signature obligatoire

Je soussigné.....(Nom, prénom), représentant légal de l'enfant  
..... (Nom, prénom), certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements  
figurant sur la présente demande.

Fait à ....., le / /

Signature obligatoire :

Pensez à joindre les pièces justificatives (cf page suivante) 

## Les documents à fournir obligatoirement avec ce dossier d'inscription

Veillez retourner et cocher ci-dessous : ( le service ne fait pas de photocopies)

### Pour toute inscription

- Le dossier d'inscription et la fiche sanitaire dûment remplis et **signés**
- La copie de l'attestation de quotient CAF (*en cas de non affiliation à la CAF, l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de l'année 2016*)
- La copie de l'attestation d'assurance au nom de l'enfant pour l'année 2018-2019 mentionnant « responsabilité civile vie privée » et « individuelle accident pour les activités périscolaires »
- La copie des pages des vaccins du carnet de santé (D.T.P. à jour obligatoirement) **avec le nom et prénom de l'enfant**
- La demande de prélèvement ci-jointe renseignée, avec un RIB, si vous choisissez le prélèvement automatique.
- En cas de changement de situation familiale en cours d'année :
  - Si séparation : une attestation de séparation signée des deux parents + copie des deux pièces d'identité
  - Si divorce ou modification dans la garde des enfants : fournir la copie du jugement
- En cas de changement de domicile en cours d'année : une attestation de domicile de moins de 3 mois.

### Et si vous souhaitez une inscription à la restauration :

- Un justificatif d'activité de moins de 3 mois ou un justificatif de recherche d'activité de moins de 3 mois **pour chaque responsable du foyer** (bulletin de salaire, contrat, attestation de formation, extrait Kbis, certificat de scolarité...)
- Et en fonction de votre situation : un certificat médical en cas de contrainte médicale de l'enfant ou des responsables du foyer, un document écrit d'un professionnel de l'action sociale



**Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2018-2019 ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes.**

## Informations importantes sur les modifications en cours d'année

- N'oubliez pas de signaler au cours de l'année à la direction de l'éducation toute modification intervenue dans votre situation (changement d'adresse, composition familiale, ressources, quotient familial, etc.). Aucune modification rétroactive de la facturation ne pourra être effectuée.
- En cas d'arrêt de fréquentation de ces activités de restauration et périscolaires (déménagement, fin de l'inscription), il est impératif d'effectuer la désinscription auprès du KID, sans quoi, la facturation sera maintenue.
- Annulation des repas : toute annulation doit être réalisée 48 h avant (jours ouvrés) pour que le repas ne soit pas facturé. Par ex : le mardi, annulation des repas possible à partir du jeudi suivant - le vendredi, annulation possible pour le mardi de la semaine suivante.

Sur le Kiosque familles : <http://www.villeurbanne.fr/kid> ou par téléphone sur les périodes d'ouverture au 04 78 03 67 84.

De même, à titre exceptionnel, et uniquement pour la restauration, il est possible d'ajouter un repas, uniquement en téléphonant 48 h à l'avance au KID. Au-delà, aucune inscription ne sera prise en compte.

**FICHE SANITAIRE ET DE RENSEIGNEMENT  
OBLIGATOIRE**

*Transmise au coordonnateur périscolaire de l'école*

**Enfant**

NOM : ..... Prénom : .....  Garçon  Fille

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Ecole : .....  MATERNELLE  ELEMENTAIRE

Niveau de classe 2018/2019 : .....

Responsable du foyer 1	Responsable du foyer 2
<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre
Nom.....	Nom.....
Prénom.....	Prénom.....
Tél. fixe.....	Tél. fixe.....
Tel mobile.....	Tel mobile.....
Tél. travail.....	Tél. travail.....

**Modalités de sortie du périscolaire du soir**

**J'AUTORISE MON ENFANT A SORTIR POUR LE RETOUR AU DOMICILE**

J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil, en fin d'activité, pour se rendre à son domicile (élèves d'élémentaire uniquement) **et/ou** à être récupéré par son grand frère/sa grande sœur

*Attention : dans ces deux cas, si vous répondez oui, vous dégagez la mairie et le personnel de l'accueil périscolaire de toute responsabilité, après le départ de l'enfant.*

**OU**  **J'AUTORISE MON ENFANT A SORTIR DU GROUPE SCOLAIRE UNIQUEMENT AVEC LES RESPONSABLES DU FOYER indiqués ci-dessus**

**OU**  **JE DESIGNE DES PERSONNES HABILITEES MAJEURES POUR LA SORTIE DE MON ENFANT**

Mon enfant ne pourra quitter l'école sans être accompagné d'une personne majeure que j'ai expressément autorisée

Dans ce cas, j'indique ci-dessous les personnes habilitées majeures (autres que les responsables du foyer) à prendre en charge mon enfant à la sortie du périscolaire. Elles devront pouvoir présenter obligatoirement une pièce d'identité.

Il est vivement conseillé de prévenir les coordonnateurs périscolaires par téléphone en cas d'imprévu.

Nom et Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant	Peut être prévenue en cas d'urgence
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

## Assurance pour les activités périscolaires

Dans le cadre de l'obligation d'assurer mon enfant, pour l'année 2018/2019, pour les activités périscolaires, j'ai souscrit une assurance apportant les garanties « responsabilité civile vie privée » et « individuelle accident », dont j'indique :

Nom de la compagnie d'assurance : .....

Adresse de la compagnie d'assurance : .....

Numéro de police d'assurance : .....

*Une copie de l'attestation d'assurance est à joindre au dossier (cf. documents à fournir obligatoirement)*

## Renseignements médicaux

Nom du médecin traitant : .....

Numéro de téléphone : .....

**La copie des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant, avec le nom et le prénom de l'enfant, est obligatoire pour accepter votre enfant dans un accueil collectif** : le vaccin D.T.P. (diphtérie Tétanos Poliomyélite) est obligatoire et doit être à jour (renouvellement tous les 5 ans).

Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité doit être transmis avec ce dossier, et la vaccination manquante doit être réalisée dans un délai de 3 mois.

Date du dernier rappel D.T.P. : .....

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? **Oui**  **Non**

Votre enfant suit-il un régime alimentaire spécifique ? **Oui**  **Non**

Si oui, lequel ? .....

Votre enfant a-t-il des allergies ou problèmes médicaux ? **Oui**  **Non**

Si oui, lesquels ? .....

A-t-il besoin d'un traitement ou accompagnement spécifique ? **Oui**  **Non**

Si oui, lequel ? .....

***Nous vous invitons à prendre contact avec le coordonnateur périscolaire avant le 5/07 ou à partir du 26/08, pour organiser l'accueil de votre enfant.***

Autres recommandations utiles des parents :

.....  
.....

## Autorisation parentale

Je soussigné .....

Responsable légal de l'enfant .....

Autorise mon enfant à participer occasionnellement à des activités qui se déroulent en dehors des établissements scolaires, pendant le temps de restauration ou les temps périscolaires (équipement municipaux ou associatifs, espaces publics)

Autorise les responsables de l'accueil périscolaire à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, anesthésie, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant et m'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille.

Déclare exacts les renseignements portés ci-dessus

Date : .....

Signature obligatoire

